

## PIRATAGE DE VOTRE GSM

Une rumeur diffusée par message électronique signale que des utilisateurs de GSM sont priés par message vocale d'appeler un certain numéro, de former le code "09#" et de raccrocher ensuite.

Ainsi, il serait possible de lire les données de la carte SIM de l'abonné, de les copier sur une autre carte SIM et d'utiliser cette copie de la carte SIM originale pour passer des appels sur le compte de l'abonné ainsi piraté.

Le message indique comme source de l'information le Ministère français de l'Intérieur et l'Office Central de Répression du Banditisme (de France).

CE MESSAGE EST FAUX !

Les deux instances nient catégoriquement être à la base de ce message qui est apparu il y a un an en France.

La technique décrite est irréalisable.

Le message semble s'être inspiré d'une procédure utilisée jadis aux Etats-Unis pour tester des lignes du réseau de téléphonie fixe ; celle-ci n'a jamais été appliquée en Belgique.